



## Besoin d'aide ?



### **Pensez à solliciter le CCAS de la commune !**

Le CCAS développe des activités et des missions visant à assister et soutenir les familles en difficulté, les personnes handicapées ou les personnes âgées. A ce titre il peut vous informer, orienter ou vous accompagner dans vos démarches y compris les démarches numériques telles vos déclarations de revenus en ligne, dossiers relatifs à la rénovation énergétique ou à la rénovation de votre habitat....

Ses membres se tiennent à votre disposition.



**Pour les contacter, prenez rendez-vous auprès du secrétariat de mairie  
Tel : 04.75.04.12.24**

Le CCAS est composé à parité de membres élus et de membres nommés :

Mme Evelyne BERNARD: membre élu  
M. Marcel GOVART: membre élu  
Mme Chantal METIVIER: membre élu  
Mme Jacqueline SARTRE: membre élu

Mme Nicole MEYCELLE: membre nommé  
Mme Brigitte SAINT JALMES: membre nommé  
M. Claude SATGE: membre nommé  
Mme Jeanne-Marie SERBRUYNS: membre nommé

## **Micro collecte des déchets**

La mairie a mis en place à compter du 1er avril une micro collecte hebdomadaire des déchets au domicile des personnes qui seraient dans l'impossibilité permanente ou temporaire de se rendre aux points d'apport volontaire du Touroulet ou de la résidence du Dèvés.

Cette micro collecte est à destination des personnes sans véhicule, isolées (sans famille proche ni intervention d'une aide ménagère). Elle s'adresse, notamment, aux personnes âgées ou en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de mobilité temporaire du fait de la maladie.

### **Pour la micro collecte, les déchets devront être triés :**

ordures ménagères, verres, emballages (plastique, métal, carton ...) et papiers, compost (à déposer dans les composteurs collectifs du jardin communal près du lavoir ou du point d'apport volontaire du Touroulet).

**Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat de mairie  
Tél: 04.75.04.12.24**

**CCAS - Mairie de Saint-Remèze 07700 SAINT-REMEZE**